

L'an mil neuf cent soixante douze, le MERCREDI 19 JANVIER à 15 heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Première Session Extraordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BEDIER Francis - BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE.KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne - SERS Henry - FERRERE Chantilly BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - Mme ROCHE Valère - M. LICHARDY André - AFPEJEE Abdoul-Hack - TOMI Maurice - Mme FUTHAZAR Hugues - M. LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - MM. RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - LAURET Gérard - BOYER Eric - de BALBINE Alexandre - NATIVEL Philippe -

Etaient représentés :

Dr THEVENIN Marc	par M. LEGROS Auguste
Mme JASMIN Eléopold	par M. BOYER Bruno
Mme BENARD Jules	par M. HOARAU Marcel
M. TANDRYA Fred	par M. APAVOU Antoine
M. NANDO Raymond	par M. LICHARDY André
Dr MAINGARD Paul	par M. BOURHIS Camille

Absents excusés :

MM. HONDON Jean-Claude - AFPEJEE Jack -

Absent : M. THUONG.HIME Roger -

Monsieur NATIVEL Philippe est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le MAIRE constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 JANVIER 1972, et que le nombre de conseillers présents a été de 28 sur 37 conseillers en exercice./.

LE MAIRE,

